

## Le Belge, sa mobilité et les trajets domicile-lieu de travail.

### Les principaux résultats d'une enquête organisée par AG Insurance et Touring

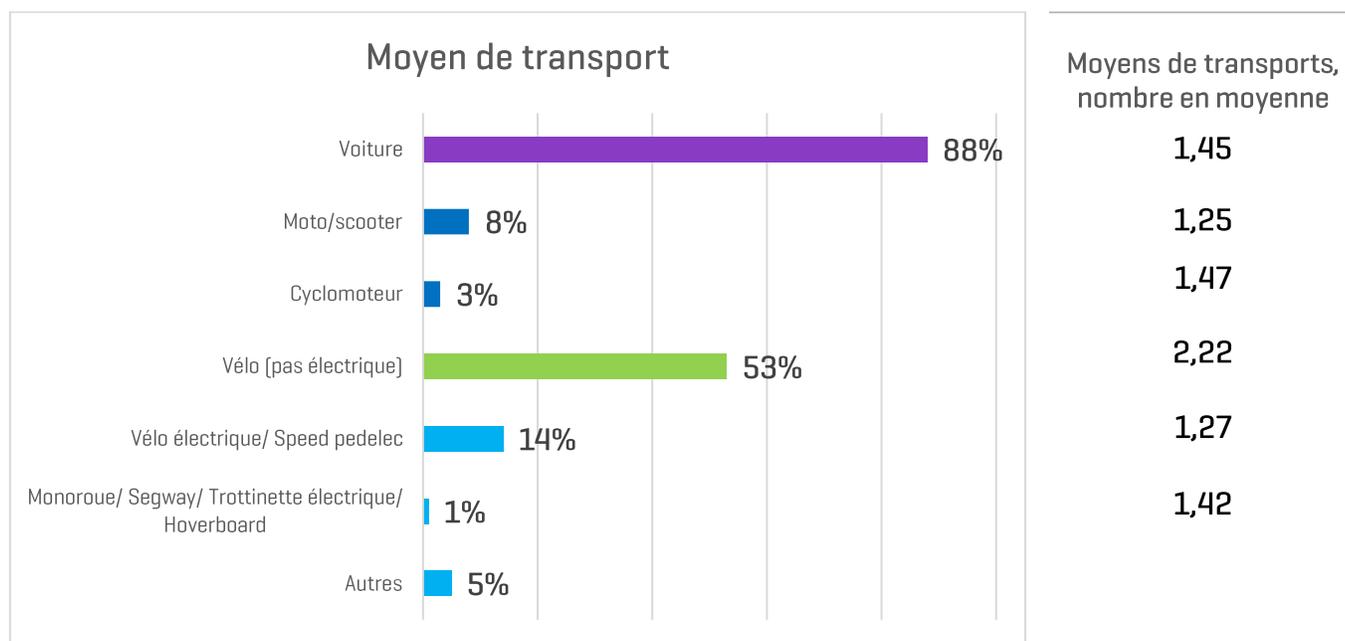
Une vaste enquête organisée par AG Insurance avec le soutien de Touring donne de précieux enseignements sur les habitudes et la mobilité des Belges dans leurs trajets domicile-lieu de travail.

#### À propos de l'étude

- Enquête en ligne menée par InSites Consulting
- Période : 10 - 17 janvier 2019
- 1.514 personnes interrogées, dont un peu plus de la moitié (786) professionnellement actives
- Pour le compte d'AG Insurance, avec le soutien de Touring
- Portée très vaste : les différentes parties donnent une idée globale du comportement, des préférences et des évolutions en matière de mobilité des Belges. En 1<sup>re</sup> partie, nous publions les résultats relatifs à la possession de moyens de transport et aux trajets entre le domicile et le lieu de travail

#### La voiture, une reine pas prête à être détrônée

La voiture est le moyen de transport dominant : 88 % des ménages belges en possèdent au moins une. 30 % en ont plus d'une.



Graphique 1 – possession des moyens de transport au sein des ménages belges

Et cette domination se poursuit puisque 22 % des sondés ont acheté une voiture (neuve ou d'occasion) au cours de l'année écoulée, un pourcentage qui passe même à 33 % chez les moins de 35 ans et 32 % dans la catégorie des 18-24 ans. Les chiffres ne confirment donc toujours pas la tendance présumée selon laquelle les jeunes se détourneraient des voitures. Jusqu'à 55 ans, les chiffres restent au-delà de la moyenne (plus d'1 sur 4).

Les résultats sont similaires si l'on se penche sur les intentions d'achat en 2019 : 1 personne sondée sur 4 (25 %) affirme vouloir acheter une voiture cette année, une intention cette fois encore plus marquée chez les plus jeunes (40 % pour les 18-24 ans et 31 % pour les 25-44 ans).

Concrètement, cela signifie qu'en moyenne, un ménage achète une voiture tous les quatre ans.

### Quid des voitures de société ?

Sans surprise, le phénomène des voitures de société reste largement répandu en Belgique. Précision peut-être étonnante : c'est également le cas chez les plus jeunes !

- 1 ménage sur 5 (19 %) dispose d'au moins 1 voiture de société. Les plus jeunes ménages sont les premiers concernés, avec près d'un ménage sur trois chez les 25-34 ans (33 %) et les 18-24 ans (31 %).
- Les voitures de société sont plus populaires chez les néerlandophones (21 %) que chez les francophones (15 %).
- Si l'on se penche uniquement sur la population active, le phénomène prend encore plus d'ampleur puisque, dans cette population, 1 ménage sur 3 (36 %) possède au moins 1 voiture de société, contre près de 4 sur 10 parmi les 25-34 ans (39 %), et près d'1 sur 2 (45 %) chez les 18-24 ans.

### Le vélo, une spécialité flamande

Un peu plus d'1 ménage sur 2 (53 %) possède au moins 1 vélo. Toutefois, ce pourcentage est deux fois plus élevé en Flandre qu'en Wallonie (68 % contre 32 % respectivement). Dans 3 provinces wallonnes et à Bruxelles, les chiffres dépassent à peine 1 ménage sur 4 : 29 % à Bruxelles contre 27 % dans les provinces de Namur, de Luxembourg et de Liège.

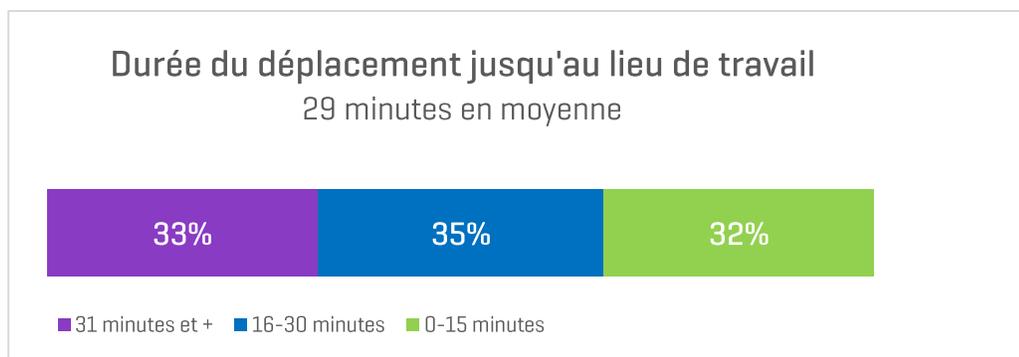
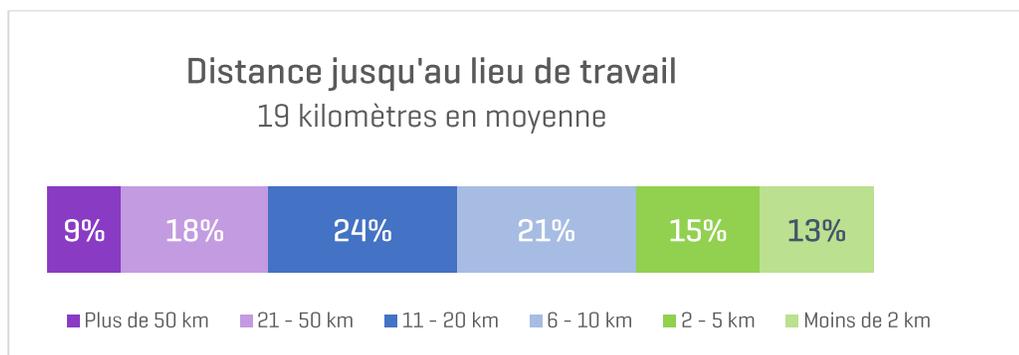
Le vélo électrique occupe une place de plus en plus importante et est présent chez 1 ménage sur 7 (14 %), 1 famille sur 20 (5 %) dispose même uniquement d'un ou plusieurs vélos électriques. Ici encore, la différence entre les parties francophone et néerlandophone du pays va du simple au double (8 % contre 18 %). Les chiffres confirment également que le succès du vélo électrique est fonction de l'âge : 17 à 18 % à partir de 55 ans et 19 % parmi les pensionnés.

Les motos (8 %) et les cyclomoteurs (3 %) sont moins couramment utilisés, tandis que ceux que l'on appelle les « nouveaux engins de déplacement » (monoroues, trottinettes électriques, hoverboards...) sont encore trop récents pour se faire une idée précise de la place qu'ils occupent.

## Distance domicile-travail : plus proche qu'on ne le pense

Les Belges vivent-ils loin de leur lieu de travail ? Et combien de temps y consacrent-ils pour s'y rendre ? L'enquête *InSites Consulting* livre quelques constats intéressants :

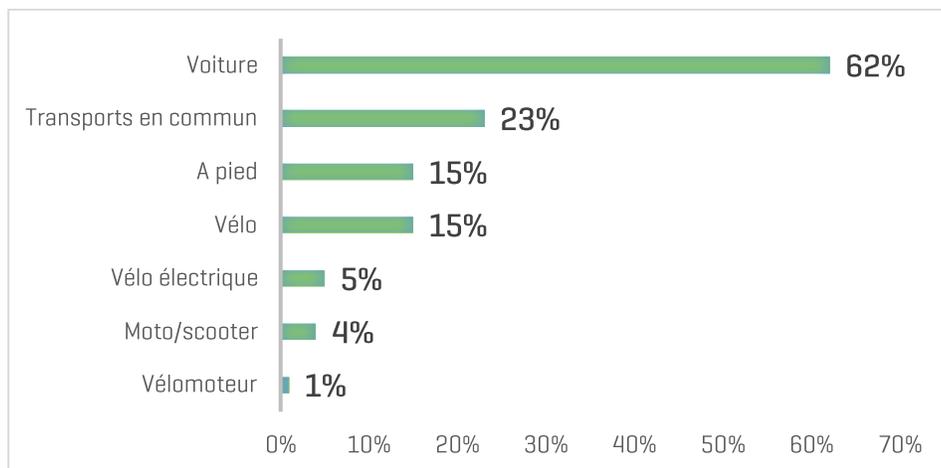
- Un Belge actif sur 2 [49 %] habite dans un rayon de 10 km de son lieu de travail. À peine 1 sur 4 [27 %] doit parcourir plus de 20 km pour aller travailler. Les personnes ayant un plus faible revenu travaillent généralement plus près de leur domicile que celles qui ont des revenus plus élevés : dans le premier groupe, 74 % vivent dans un rayon de 10 km de leur lieu de travail.
- À peine 1 navetteur sur 3 a besoin de plus de 30 minutes pour rallier son travail. 1 sur 3 [32%] effectue même le trajet en moins d'un quart d'heure.



Graphique 2 - du domicile au lieu de travail, distance et durée moyenne

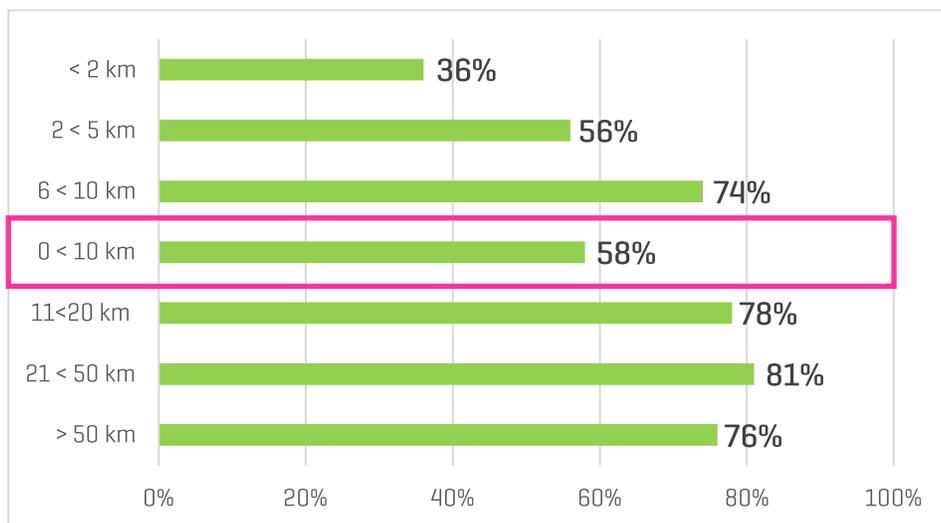
## Même sur courte distance, la voiture garde la préférence

Bien que 73 % des sondés résident dans un rayon de 20 km de leur lieu de travail, 62 % des personnes actives prennent le volant pour se rendre au travail. Moins d'1 actif sur 4 [23 %] emprunte les transports en commun et 1 sur 5 se déplace à vélo [électrique ou non].



Graphique 3 – Principaux moyens de transport (max. 2) pour les trajets domicile-travail

Mais qui sont ces mordus de la voiture ? Une analyse approfondie des résultats montre que 58 % des personnes actives qui habitent dans un rayon de 10 km de leur lieu de travail utilisent leur voiture pour faire le déplacement. Encourager cette catégorie de travailleurs à opter pour le vélo, les transports en commun ou d'autres moyens de transport pourrait donc avoir un impact significatif sur les embouteillages et l'environnement.



Graphique 4 – part de la voiture parmi les navetteurs en fonction de la distance domicile-travail

Si on regarde les choses sous un autre angle, 41 % de l'ensemble des travailleurs utilisant la voiture pour se rendre au travail habitent à moins de 10 km de leur lieu de travail, tandis que 2 sur 3 (67 %) se trouvent dans un rayon de 20 km.

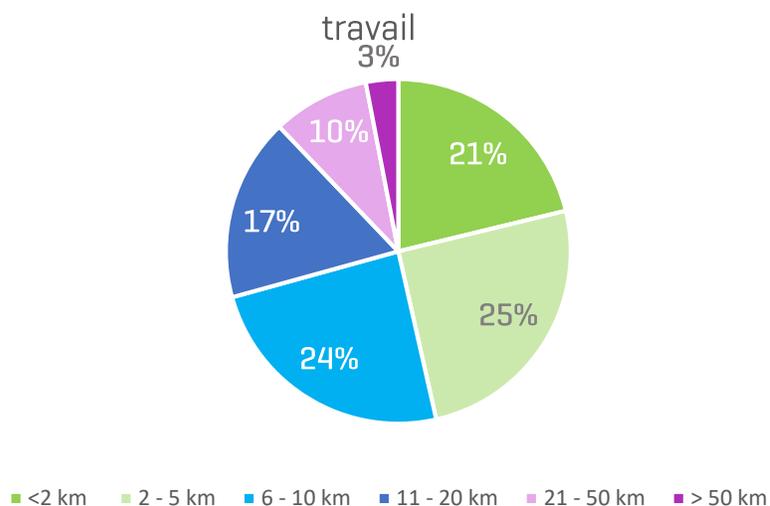
### Trajets domicile-travail en voiture en fonction de la distance par rapport au lieu de travail



Graphique 5 – navetteurs auto en fonction de la distance domicile-travail

Très logiquement, le vélo est le moyen de transport de prédilection pour les plus courtes distances. Pour 7 cyclistes sur 10 (70 %), la distance jusqu’au travail est inférieure à 10 km. Dans 87 % des cas, elle ne dépasse pas 20 km. Malgré tout, de plus longues distances ne sont pas exceptionnelles, surtout chez les utilisateurs de vélo électrique.

### Trajets domicile-travail en **vélo** (électrique) en fonction de la distance par rapport au lieu de travail



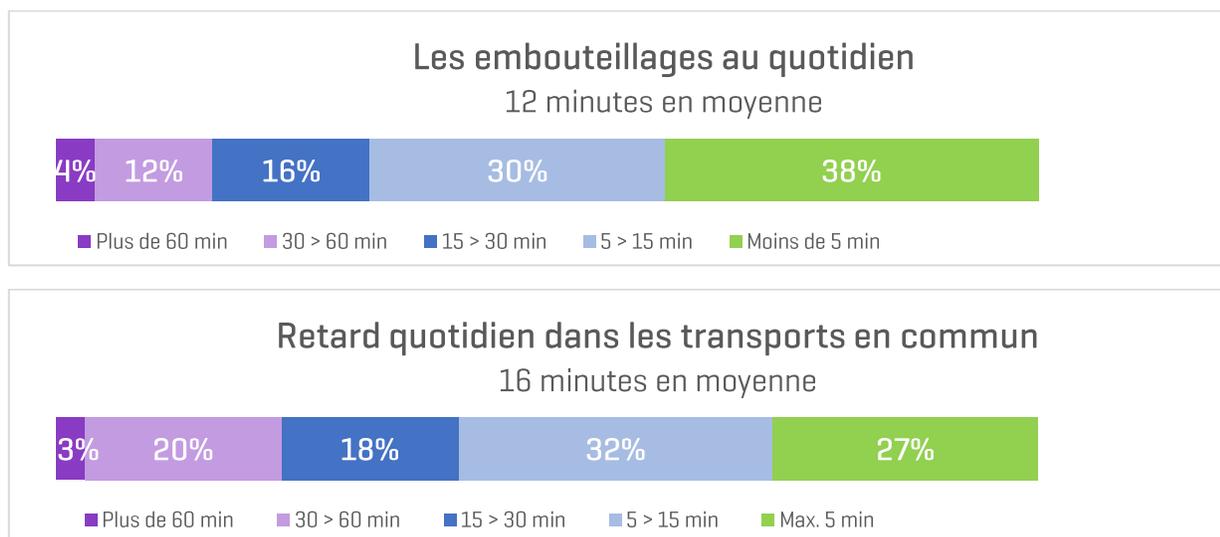
Graphique 6 – navetteurs à vélo en fonction de la distance domicile-travail

## Embouteillages, retards et satisfaction

La consolation pourra paraître maigre à ceux qui y sont confrontés quotidiennement, mais dans l'ensemble, le problème des embouteillages en Belgique n'est pas aussi grave qu'on le pense. En moyenne, les navetteurs perdent chaque jour 12 minutes dans un embouteillage. À peine 1 sur 3 (32 %) y passe plus de 15 minutes quotidiennement.

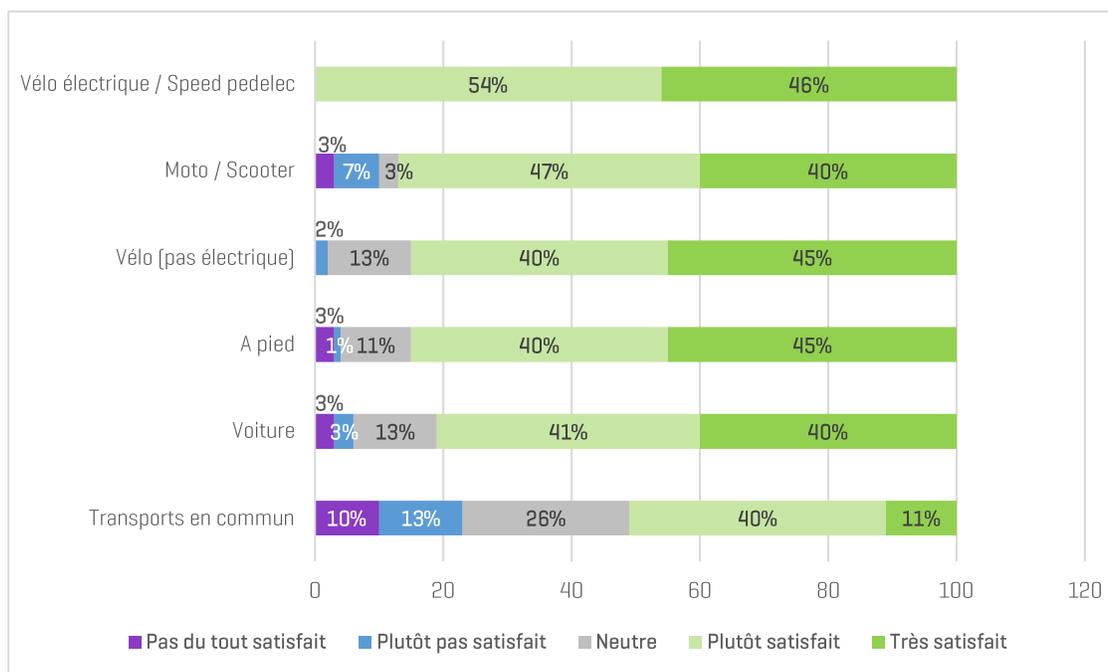
Ces chiffres expliquent probablement le niveau de satisfaction relativement élevé des navetteurs en voiture : seuls 5 % d'entre eux ne sont pas satisfaits de leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail. À l'inverse, 81 % se disent plutôt satisfaits voire très satisfaits.

La perte de temps influence fortement ce niveau de satisfaction. Les personnes mécontentes passent en moyenne 25 minutes dans les embouteillages, alors que les navetteurs satisfaits n'y restent que 11 minutes en moyenne. Les chiffres sont quelque peu différents pour les utilisateurs des transports en commun. En moyenne, ceux-ci perdent 16 minutes par jour à cause des retards, voire plus de 15 minutes pour 4 usagers sur 10. Il n'est donc guère étonnant de constater que le niveau de satisfaction est nettement moins élevé pour les transports en commun : 51 % se disent plutôt voire très satisfaits tandis que 22 % sont mécontents.



Graphique 7 – Perte de temps due aux files et aux retards dans les transports en commun, dans le trajet domicile-lieu de travail

Sans surprise, les travailleurs les plus satisfaits de leur moyen de transport sont les cyclistes (85 %) et les utilisateurs de vélo électrique (100 %).



Top 2

100%

87%

85%

85%

81%

51%

Graphique 8 – Satisfaction par rapport aux différents moyens de transport dans les trajets domicile-lieu de travail

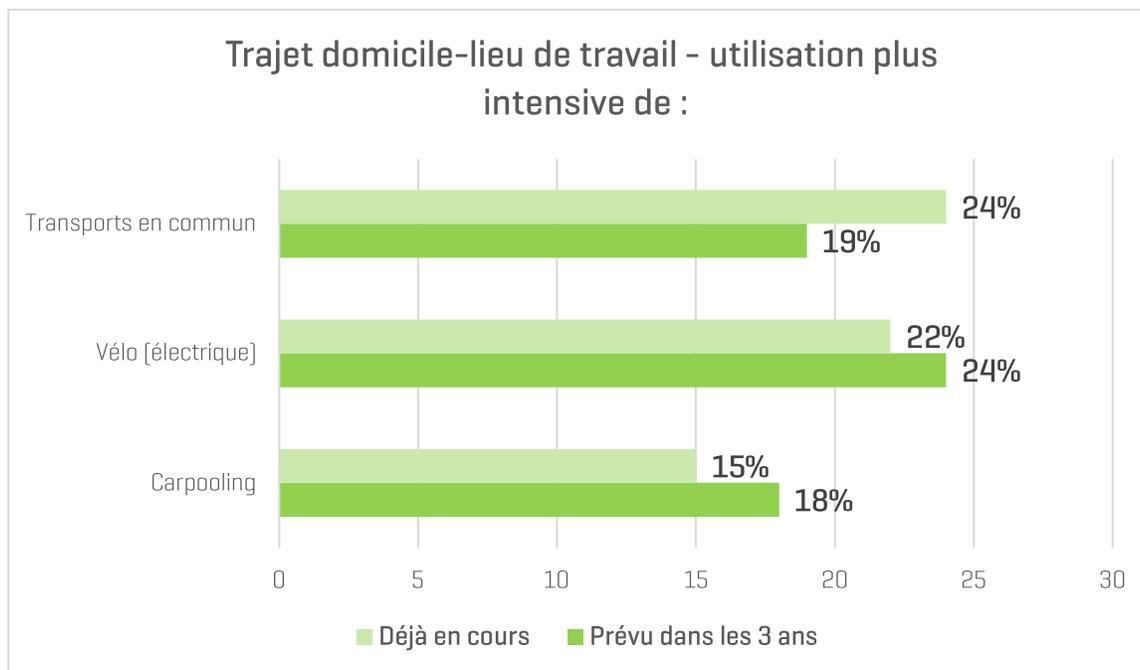
## Évolution des trajets domicile-lieu de travail

Embouteillages, ralentissements, nouveaux engins de déplacement, prise de conscience écologique... autant de raisons qui peuvent inciter les Belges à adapter leurs habitudes concernant leurs trajets domicile-travail. Mais concrètement, ont-ils déjà changé leur comportement au cours des dernières années ? Ou ont-ils l'intention de le faire dans les 3 ans à venir ?

L'enquête montre que de nombreux Belges ont déjà opté pour des alternatives à la voiture. Voici les plus populaires :

- le vélo : 22 % affirment déjà utiliser plus souvent le vélo (électrique) pour se rendre au travail ;
- les transports en commun : 24 % des Belges utilisent plus souvent le train, le tram ou le bus ;
- le carpooling : 15 % des Belges y recourent plus souvent que par le passé.

Les alternatives présentent par ailleurs un beau potentiel de croissance, en particulier le vélo : 1 Belge sur 4 (24 %) souhaite délaisser sa voiture au profit du vélo dans les années à venir. Par ailleurs, 1 personne active sur 5 fait également part de son intention d'utiliser plus souvent les transports en commun (19 %) et le carpooling (18 %).



Graphique 9 – Les adaptations les plus citées dans les habitudes relatives au trajet domicile-lieu de travail

À l'inverse, 57 % des Belges n'entendent pas faire la navette en transports en commun dans les 3 prochaines années. Les principales raisons avancées sont les suivantes :

- mauvaises correspondances [53 %]
- retards et suppressions [40 %]
- fréquence trop faible [35 %]
- prix [35 %].

En revanche, plus de 6 ménages sur 10 seraient disposés à emprunter plus souvent les transports en commun si ceux-ci étaient plus accessibles [66 %], plus ponctuels [61 %], meilleur marché [60 %]. Ces chiffres montrent que des investissements dans un réseau de transport en commun plus étendu, plus efficace et moins cher pourraient diminuer l'usage de la voiture l'usage de la voiture, notamment pour les trajets entre le domicile et le lieu de travail.

Le **télétravail** peut lui aussi contribuer à désengorger nos routes. Actuellement, 28 % des personnes actives pratiquent déjà le télétravail, dont 18 % au moins 1 jour par semaine. Parmi les 18-24 ans, le télétravail a beaucoup d'adeptes : près d'1 jeune sur 2 [47 %] travaille à la maison, et 3 sur 10 [30 %] même au moins 1 jour par semaine.